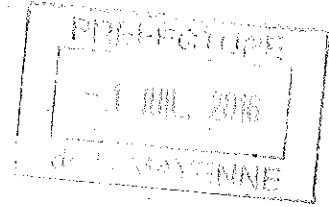




PREFET DE LA MAYENNE



**Direction Régionale
des Affaires Culturelles
des Pays de la Loire**

Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de la **Mayenne**

Préfecture
Pavillon Nord
16, place Jean Moulin
53000 LAVAL
Tel : 02.53.54.54.45

Laval, le 28 juin 2016

L'Architecte des Bâtiments de France

A

**Monsieur le Préfet de la Mayenne
Direction de la Réglementation et des Libertés
Publiques
Bureau des procédures environnementales et
foncières**

A l'attention d'Isabelle HUIGNARD

N/REF : PB/SB/2016-041

Objet :

Parc éolien des Avaloirs

RAPPORT STAP

D'une façon générale, l'implantation regroupée des machines suivant une géométrie simple convient le mieux.

Aussi, la variante 3 retenue devrait se limiter aux trois machines alignées sur un seul site à l'Est.

Sous cette réserve, j'émet un avis favorable.

Philippe BENEZECH
Architecte des Bâtiments de France

